



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

## AVIS PUBLIC

### FIN DE LA CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS

---

#### AVIS PUBLIC donné aux citoyens :

Lors de la préparation budgétaire, le conseil a dû prendre des décisions importantes afin de réduire au maximum le taux de la taxe foncière et ainsi limiter le plus possibles des hausses de taxes importantes dues aux nouvelles évaluations foncières des propriétés sur notre territoire.

#### Savez-vous que :

- Ce service coûte plus de 50 000\$ par année ;
- Ce service représente plus de 2% de votre taux de taxes ;
- Moins de 10% des résidents utilisent ce service ;
- Certains résidents abusent du service en mettant des quantités énormes de gros objets ;
- Un volume non-quantifié d'encombrants est importé de l'extérieur de la municipalité ;
- Vous pouvez vous débarrasser de vos gros objets sans frais ou presque ;
- L'an dernier notre tonnage d'encombrants était de 57.4 tonnes (l'équivalent de 27 boites de camion 10 roues) soit le plus haut tonnage par résident de toute la MRC ;
- La cueillette et l'élimination des matières résiduelles est un fléau pour toutes les municipalités et que des mesures doivent être prises afin d'en réduire les charges futures et éviter que l'ensemble des contribuables aient à payer pour le service ;
- Suite à ces observations, il demeure évident que le fardeau financier du service ne peut être supporté par l'ensemble des contribuables ;
- Chaque citoyen a un rôle à jouer dans l'avenir de la MUNICIPALITÉ...

Le conseil doit donc mettre en place des mesures pour éviter des hausses marquées, dans un avenir très proche, des coûts rattachés à la cueillette et à l'élimination des matières résiduelles. Il a donc décidé de mettre fin à la cueillette des encombrants. Chaque citoyen peut se départir de ses encombrants sans frais ou presque. Alors, taxer un service qui peut être gratuit dans la majorité des cas ne tient pas la route !

Nous joignons à notre avis des informations importantes qui vous guideront, pour l'avenir, afin de connaître les endroits où vous pouvez disposer de vos encombrants.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 819-467-5437 ou par courriel à [municipalité@lac-sainte-marie.com](mailto:municipalité@lac-sainte-marie.com)

Nous vous remercions pour votre compréhension et espérons votre collaboration.

**ENSEMBLE FAISONS UNE DIFFÉRENCE POUR L'AVENIR DE NOTRE MUNICIPALITÉ !**

Donné à Lac-Sainte-Marie, ce 15 avril 2025.

Céline Gauthier  
Directrice générale et greffière-trésorière